

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Inscription à partir de Janvier 2009 à l'Espace Coluche.

Le dossier doit être complet avant le 1^{er} jour de l'enfant dans la structure :

- La Fiche de renseignements
- Une Copie des vaccins du Carnet de Santé
- Une Fiche Sanitaire dûment complétée
- Une photo d'identité
- Le Règlement de la carte d'adhérent (valable jusqu'au 01.09.2009)
- Une Attestation d'assurance ou responsabilité civile : Année 2008 / 2009
- L'Avis d'imposition sur les revenus 2007
- Aide aux temps libres de la CAF pour les ayant droits

Les aides aux temps libres de la C.A.F, les aides de comités d'entreprises et les différentes bourses sont acceptées. Elles sont déduites de nos tarifs à l'inscription sur présentation du justificatif ; il **est indispensable de nous avertir en amont, pour la facturation.**

Les règlements sont établis à l'ordre du Trésor Public qui accepte les règlements en espèces, par chèque bancaire ou postal, par chèques vacances.

TARIFS 2009

RESSOURCES DE LA FAMILLE *	Tarif	Journée avec Repas	Journée sans Repas	Demi-Journée	Demi-Journée et repas
QF < 300 €	A	9.50 €	5.50 €	3.00 €	7.00 €
300 € < QF > 400 €	B	10.00 €	6.00 €	3.50 €	7.50 €
400 € < QF > 600 €	C	11.00 €	7.00 €	4.00 €	8.00 €
600 € < QF > 750 €	D	12.00 €	8.00 €	4.50 €	8.50 €
QF > 750 €	E	12.50 €	8.50 €	5.00 €	9.00 €

Enfant n'habitant pas Genlis supplément de 6.00 € par jour et par enfant ou de 3 € par $\frac{1}{2}$ journée et par enfant - Uniquement pour les communes « conventionnées avec la Ville de Genlis » (à voir avec votre Mairie)

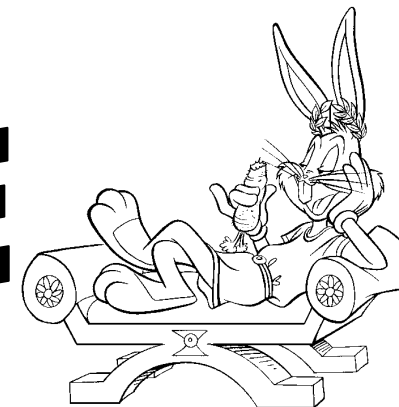
Aides aux temps libres, déduire 4.40 € par journée repas

Edition Février 2009



Service Enfance Jeunesse
12, Rue de Franche Comté
21110 GENLIS
Tel. 03.80.47.29.99
Fax. 03.80.31.27.30
www.espace-coluche.com

ESPACE COLUCHE



Accueil de Loisirs Année 2009

L'ACCUEIL DE LOISIRS

ACCUEIL DES 3-13 ANS

Le centre accueille les enfants **genlissiens ou conventionnés** de 3 à 13 ans (ou dès leur scolarisation) de 7h30 à 18h15 en journée avec ou sans repas, en demi-journée avec ou sans repas. L'accueil de loisirs est payant (voir tarifs ci-après) et soumis à une **inscription préalable obligatoire**.

L'accueil des enfants s'effectue :
Matin 7h30 - 9h00 11h30 - 12h00
Après-Midi 13h30 - 14h00 17h00 - 18h15

Les activités

La journée est organisée sur un rythme adapté à l'âge des enfants alternant temps libres, temps d'activités et de repos. Les activités proposées visent à l'épanouissement des enfants dans le respect de la vie collective en référence à la déclaration des droits de l'enfant.

Des sorties peuvent également être proposées (sans supplément tarifaire). Le nombre de places étant limité, les enfants seront inscrits par ordre chronologique. Le nombre de sorties peut être limité par période afin de satisfaire un maximum d'enfants.

L'ESPACE COLUCHE est un centre agréé par le Ministère de la Jeunesse et des Sports.

L'encadrement est assuré par des animateurs diplômés, qui disposent d'un parc de matériel diversifié ainsi que des installations sportives et culturelles de la Ville de Genlis.

3/6 ans

Ils sont accueillis dans des locaux spécifiques répondant à leurs besoins. Des petits ateliers sont proposés : activités manuelles et d'expression, de motricité, de découverte ...

7-10 ans

De 7h30 à 9h et de 13h30 à 14h, un temps d'accueil est organisé : les enfants jouent librement.

De 9h15 à 12h00 et de 14h15 à 17h, les enfants choisissent, en fonction de leurs envies leur activité : activités sportives, artistiques, culturelles pour leur épanouissement.

11-13 ans

Deux accueils sont proposés :

- des activités encadrées (sportives, culturelles, manuelles ...)
- un accueil libre (voir accueil jeunes)

INSCRIPTIONS

Toute inscription doit se faire sur **des coupons spécifiques** (réservation par **mercredis**, réservation annuelle, réservation par période de vacances).

Toute réservation est **ferme et définitive** et sera facturée à la famille sauf justificatif médical ou validé par la Direction.

Les inscriptions sont possibles jusqu'au jour de l'accueil dans la limite des places disponibles.

LES VACANCES

Inscriptions ouvertes uniquement aux Genlissiens dès le :

- 31/01 (Février)
- 28/03 (Avril)
- Début Juin (Juillet /Août)
- 03/10 (Toussaint)
- 28/11 (Noël)

Inscriptions ouvertes aux « extérieurs conventionnés » dès le :

- 07/02 (Février)
- 04/04 (Avril)
- Début Juin (Été - Juillet /Août)
- 10/10 (Toussaint)
- 05/12 (Noël)

L'ACCUEIL JEUNES

Les jeunes de plus de 11 ans ont la possibilité de fréquenter l'accueil libre avec une autorisation parentale.

Le jeune est libre de ses mouvements et n'est pas contraint de rester à une activité.

L'accueil est gratuit (seule la carte d'adhésion est demandée).

Des sorties peuvent aussi être proposées par la structure ou à la demande des jeunes. Un supplément tarifaire peut alors être demandé.

En période scolaire :

- une salle est mise à leur disposition le Mercredi et le Samedi de 13h30 à 18h.
- la salle multimédia est ouverte le Mardi, le Mercredi et le Jeudi de 16h30 à 18h ; le Vendredi de 17h30 à 20h et le Samedi de 13h30 à 18h.

Selon la fréquentation pendant les vacances, l'accueil est ouvert ou non selon un planning affiché à l'accueil

Pendant les vacances :

- une salle peut être mise à disposition des jeunes.
- des animations peuvent être proposées.